



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040

Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Première réaction au budget du Québec 2009-2010 Le Collectif pour un Québec sans pauvreté inquiet des hausses de tarifs

Québec, le 19 mars 2009 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est inquiet des avenues envisagées par le gouvernement du Québec pour assurer la qualité et le financement des services publics dans son budget 2009-2010. Les personnes et les familles à faible revenu risquent d'être les grandes perdantes d'une telle politique, directement inspirée du rapport Montmarquette.

Le gouvernement prétend que la tarification n'aura pas d'impact sur les personnes à faible revenu. Cette intention reste à prouver. Les mesures compensatoires existantes ne couvrent pas tous les besoins de base et ne sont pas accessibles à toutes les personnes en situation de pauvreté. Aucun mécanisme n'est proposé pour contrebalancer les effets de la mise en œuvre de la politique de financement des services publics de l'actuel gouvernement du Québec.

Des exemples : transport et électricité

«Le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale rappelait dans son avis *Des tarifs qui excluent, des solutions qui rassemblent* (2008) que le transport est un besoin de base essentiel mal reconnu et que l'accès au transport constitue un outil d'inclusion. Pourtant, aucune mesure compensatoire n'est prévue au niveau du transport en commun pour les personnes à l'aide sociale », affirme Ian Renaud-Lauzé, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

« Les tarifs d'électricité ont augmenté de 13% de 2004 à 2006 et la facture d'électricité représente 8% des dépenses des ménages. Les hausses passées ont fait mal aux ménages en situation de pauvreté et la politique de financement des services publics ne laisse rien présager de bon », mentionne-t-il également.

Une question de moyens

Le gouvernement se vante d'augmenter le revenu disponible des familles à un point tel que le Québec représenterait un «paradis» pour elles. Il ne faudrait pas qu'il diminue ses prétentions par des hausses de tarifs inacceptables. Depuis l'avènement du gouvernement libéral, le revenu disponible des personnes seules à l'aide sociale a diminué de 5%. Dans cette perspective, des hausses de tarifs laissent craindre le pire pour ces personnes. Il aurait été préférable de valoriser un régime d'imposition plus progressif, avec une juste contribution des plus fortunés, permettant de faire des choix de société sans impact négatif pour les plus pauvres.

Actif depuis 1998, le *Collectif pour un Québec sans pauvreté* regroupe 33 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la

défense collective des droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et des milliers d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca